

ORAL et EPS Elèves allophones

Enseigner l'oral en et par l'EPS
Pour mieux s'approprier les
compétences de la discipline

Travailler les compétences
de l'Oral
Règlement Basket-ball 3x3

Auteur de la fiche : COUDRAY Loïc

loic.coudray@ac-orleans-tours.fr

| COMPÉTENCES LANGAGIÈRES VISÉES | | ÉLÉMENTS DU PROGRAMME VISÉS |
|-------------------------------------|--|--|
| LINGUISTIQUE | X | BO spé. 26/11/2015. Cycle 3 D1 : « langages pour penser et communiquer ». « L'éducation physique et sportive offre de nombreuses situations permettant aux élèves de pratiquer le langage oral ». Référentiel de compétences langagières de l'établissement (lien) . |
| DISCURSIVE | X | |
| INTERACTIONNELLE | X | |
| ENJEUX D'APPRENTISSAGE POUR L'ÉLÈVE | | |
| Moteurs | Apprentissages de techniques spécifiques pour améliorer son efficacité (CA4). | |
| Méthodo & social | S'affirmer en tant que personne, membre d'un collectif d'apprenant entre paires (équipe) et initiateur de leur propre règlement (autonomie). Apprentissage du champ lexical, discursif spécifique au Basketball, correspondance écrit-oral (pour penser, analyser, argumenter...). | |

| CONTEXTUALISATION DE LA PROPOSITION |
|--|
| <p>Un test de positionnement initial (en français et mathématiques) permet de déterminer un niveau, des besoins chez les élèves allophones selon différents registres de compétences langagières (lien site). Ces élèves bénéficient d'un dispositif de soutien en Français Langue Seconde (FLS) tout en étant rattachés à des classes ordinaires 3^{ème} Prépa des métiers. Des attentes de Cycle 3 et un Niveau A2 du CECRL sont visés. Cet accompagnement conduit l'équipe pédagogique à prioriser l'oral au sein de leurs pratiques pour ces élèves. L'entrée par la compréhension et la production orale, leur valorisation et leur maîtrise revêtent plusieurs enjeux. D'abord, un enjeu social car elles favorisent l'inclusion. Puis, un enjeu scolaire car elles restent pour ces jeunes le vecteur majeur de la construction des connaissances et compétences. Enfin, un enjeu institutionnel puisque que les différents examens qui ponctuent la scolarité de ces élèves allophones tels que le Certificat de Formation Général (CFG), le Diplôme d'Etude en Langue Française (DELFI), sont des épreuves orales.</p> <p>En réponse à ces enjeux, le FLS constitue un mode d'enseignement / d'apprentissage du français à destination d'un public scolaire dont la langue d'origine est autre que le français et qui effectue tout ou une partie de sa scolarité dans cette langue. Le français alors appris et utilisé à l'école et par l'école a un rôle de médiation par rapport aux autres champs du savoir. Il s'agit pour ces élèves allophones d'apprendre du français pour apprendre en français (Français Langue de Scolarisation).</p> |

| DES PRÉREQUIS ou PRÉALABLE |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Mettre l'élève allophone au contact d'un apport langagier riche, varié et compréhensible – rendre la langue plus accessible (son discours, les interactions entre les apprenants, documents) ; - Créer un climat de classe chaleureux, sécurisant et sécurisé (autoriser à prendre des risques, commettre des erreurs, accepter les « période de silence ». D'ailleurs, une entrée par le développement des habiletés langagières sur un « mode réceptif » (écoute, analyse de la langue seconde) est priorisée avant un « mode productif » ; à partir duquel l'élève avant de commencer à produire des phrases structurées et complexes s'exprime avec des mots simples ; - Planifier ses activités (genres oraux, ordonnancement), afin de soutenir les interactions et l'expression de tous les élèves ; - Travailler en équipe : La place et les fonctions de l'oral comme outil de communication, de questionnement, de levier en cas de désaccord, d'engagement et plus largement comme lien de socialisant. Suppose une pratique coopérative de l'oral : travailler sur les conditions de l'amélioration de l'apprentissage de l'oral : espace hors menace, de confiance et de sentiment de compétence. Mise en place de temps ritualisés, réservés à l'expression orale (au sein d'une équipe, entre les équipes) ; présentation qui laisse place à des échanges sous la forme de questions / réactions entre les élèves. Aider à s'approprier une posture de la parole démocratique = écouter, ne pas se moquer, donner son avis, respecter les règles de prise de parole, être précis, compréhensible (Ex : pour l'élève qui écoute, attendre « j'ai fini » pour réagir, être « sincère et honnête » demander à reformuler, répéter en cas d'incompréhension). <p>Remarques : des élèves allophones, sauf exception, qui ne sont pas a priori en difficulté d'apprentissage ou de langage. Au contraire, ce sont des élèves qui apprennent une seconde langue et qui sont parfois des élèves déjà bilingues. L'enseignant doit les soutenir pour qu'ils construisent ce bilinguisme ou plurilinguisme au sein duquel le français, langue de scolarisation, a toute sa place (CF. enjeux).</p> |

| ILLUSTRATION |
|--|
| <p>Les élèves allophones parlent/pensent autour d'un projet de règlement BB 3x3 pour s'approprier des éléments de langage et des compétences spécifiques à la pratique. Les situations les obligent à oraliser, dire des phrases et à réfléchir sur la manière de jouer, de choisir le jeu - en fonction d'un niveau de langage. Pour apprendre à jouer, apprendre aux autres à jouer, il faut pour cela travailler son langage, être attentif à ce que l'on dit et à la manière dont on le dit. Le fait de savoir qu'ils devront présenter leur règlement les aide à anticiper, planifier et structurer leur propos.</p> <p>1/ une étape d'acculturation avec les enjeux de la prise de parole. Juxtaposition des idées sur tableau (laisser une trace des échanges entre les élèves, les équipes). Une première production : mise en commun au tableau organisant les différentes activités proposées à l'écoute et aux contenus disciplinaires. Un premier temps d'écoute/de parole pour apprendre à parler, écouter pour comprendre l'oral de ses coéquipiers = S'exprimer à l'oral, c'est s'engager dans l'échange (débat régulé par l'enseignant).</p> |

2/ une étape de régulation des apprentissages sous formes d'ateliers de travail différenciés pour construire des compétences langagières et linguistiques. 2^{ème} production : Pour les aider à construire des connaissances sur l'oral, à améliorer la production orale de ses élèves allophones, l'enseignant s'appuie sur [un enregistrement audio](#) (Ecouter pour comprendre à l'oral, enseigner l'écoute et la compréhension de l'oral). Une première écoute en continu du document audio est faite avec [une fiche support à l'écoute](#). Une deuxième écoute est proposée durant laquelle chaque équipe remplit le tableau à tour de rôle. Une troisième écoute article par article du règlement est faite avant une correction collective. [L'enregistrement devient le brouillon de la parole](#).

3/ une étape d'intégration mobilisant leurs connaissances et compétences construites. Une 3^{ème} production s'appuie sur un écrit oralisé. Chaque élève travaille à l'écrit sur son propre règlement BB 3x3 ([fiches](#)). Le travail est enregistré ([1](#)) ([2](#)) ([3](#)), écouté par les autres élèves.

Ces pratiques de l'oral impliquent des réalités différentes, des compétences en lien aux savoirs parler, savoirs écouter. Des supports sur des contenus disciplinaires en BB sont partagés aux élèves afin de nourrir les échanges. La démarche de l'enseignant est engagée sur la matérialisation d'un écrit sur la règlementation du BB en 3x3 pour rendre plus concret les progrès du langage oral des élèves.

Evaluation : repérer pour chacune des étapes des informations essentielles, du vocabulaire disciplinaire, vérifier sa compréhension, apprécier la pertinence des réponses des élèves.

VARIANTE et ÉVOLUTION

- Recours à des exercices de synthèse (explication de l'évolution du règlement 3x3) pour permettre aux élèves de prendre la parole régulièrement ;
- Travail sur la structure des discours : permettre par des opérations mentales de leur donner une place dans le discours explicatif. Quels indicateurs pour enchaîner son propos de façon logique ? (Repères de progressivité du Cycle 3) ;
- « Surligner le mot à l'oral » : passe par l'isolement du mot, son accentuation, articulation (La façon de parler de l'enseignant participe de l'apprentissage de l'oral) ;
- Reformulation des savoirs compréhensibles (rapport au savoir, au langage) : faire en sorte que les élèves osent parler ; c'est leur faire admettre l'idée qu'ils peuvent demander sans réserve à reformuler ou répéter ;
- Vérifier la compréhension = production d'un mot, comprendre une phrase à partir d'un texte à trous, reconstituer un article du règlement ou identifier des informations fausses (l'enseignant présente un ensemble d'informations. Les élèves doivent reconnaître les informations justes ou fausses du règlement établi) ;
- Former un élève « tuteur traducteur ».

LIMITES

- La langue (oral) comme facteur de discrimination : la peur du jugement, à l'exposition du regard des autres pour celle ou celui qui parle. Aussi, l'oral marqué par des pratiques sociales, culturelles dont l'élève est originaire.
- L'oral de l'enseignant parfois excessif, exigeant, contreproductif (n'aide pas les élèves à comprendre et construire leur pensée/langage).
- Le manque de connaissances du processus d'apprentissage d'une langue seconde et des besoins des apprenants (FLS).

PERSPECTIVES

- Réflexion sur les pratiques de l'oral au sein de l'établissement abordée sous le prisme d'un curriculum de formation à l'oral à construire (Répartition/progression des compétences à l'oral à travailler dans les différentes disciplines ; [s'actualisant à travers des projets transdisciplinaires](#)).
- Faire des liens avec le bagage linguistique et culturel de l'élève allophone : éveil aux langues, comparaison entre les langues pour une éducation interculturelle) ; les attentes du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL).
- Consulter les ressources dédiées aux élèves allophones [\[site académique CASNAV\]](#).